



Québec, le 27 novembre 2024



Objet : Demande d'accès aux documents

N/Réf : 2024-11-13-015

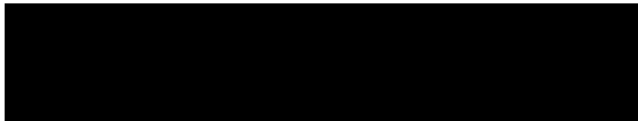
Monsieur,

En réponse à votre demande d'accès aux documents reçue par courriel le 13 novembre dernier, vous trouverez ci-joint les informations détenues par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) concernant la propriété située au 348, chemin Larocque à Salaberry-de-Valleyfield.

Conformément aux articles 51 et 135 de la Loi sur l'accès, aux documents des organismes publics et sur la protection de renseignements personnels (chapitre A-2.1), ci-après « Loi sur l'accès », nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information dans les trente (30) jours de la présente décision. Vous trouverez ci-joint les explications relatives à l'exercice de ce recours.

Pour toute information, vous pouvez contacter monsieur David Dubé, adjoint à la responsable de l'accès à l'information, par téléphone au 418 380-2136 ou par courrier électronique à accsinformation@mapaq.gouv.qc.ca.

Veuillez recevoir, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Marie-Odile Koch

Sous-ministre adjointe à la gouvernance, à la performance ministérielle et à l'innovation
Responsable de la Loi sur l'accès

Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels

(Chapitre A-2.1)

Article 51

Lorsque la demande est écrite, le responsable rend sa décision par écrit et en transmet copie au requérant et, le cas échéant, au tiers qui a présenté des observations conformément à l'article 49.

La décision doit être accompagnée du texte de la disposition sur laquelle le refus s'appuie, le cas échéant, et d'un avis les informant du recours en révision prévu par la section III du chapitre IV et indiquant notamment le délai pendant lequel il peut être exercé.

Article 135

Une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission de réviser cette décision.

Une personne qui a fait une demande en vertu de la présente loi peut demander à la Commission de réviser toute décision du responsable sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur l'application de l'article 9 ou sur les frais exigibles.

Ces demandes doivent être faites dans les trente jours qui suivent la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé par la présente loi au responsable pour répondre à une demande. La Commission peut toutefois, pour un motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter ce délai.



Loi sur les produits alimentaires (RLRQ, chapitre P-29, a. 9, 1er al., par. m ou n)

Nature **VENTE AU DÉTAIL**

Catégorie **PRÉPARATION GÉNÉRALE** Nombre d'unités de maintien chaud ou froid **0**

Période **2020-11-01 au 2021-10-31**

Lieu ou véhicule exploité

9425-2400 QUEBEC INC.
348, CHEMIN LAROCQUE
SALABERRY-DE-VALLEYFIELD, (Qc)
J6T 4C3

Exploitant **9425-2400 QUEBEC INC.**

Tél. : 1 800 463-6210

Permis alimentaires
200, chemin Sainte-Foy, 11e étage
Québec (Québec) G1R 4X6

André Lamontagne
Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

**Le permis doit être affiché à la vue du public
et il n'est ni remboursable ni transférable**

9425-2400 QUEBEC INC.
348, CHEMIN LAROCQUE
SALABERRY-DE-VALLEYFIELD, (Qc)
J6T 4C3



Loi sur les produits alimentaires (RLRQ, chapitre P-29, a. 9, 1er al., par. m ou n)

Nature **VENTE AU DÉTAIL**

Catégorie **PRÉPARATION GÉNÉRALE** Nombre d'unités de maintien chaud ou froid **8**

Période **2021-11-01 au 2022-10-31**

Lieu ou véhicule exploité

**9425-2400 QUEBEC INC.
348, CHEMIN LAROCQUE
SALABERRY-DE-VALLEYFIELD, (Qc)
J6T 4C3**

Exploitant **9425-2400 QUEBEC INC.**

Tél. : 1 800 463-6210

Permis alimentaires
200, chemin Sainte-Foy, 11e étage
Québec (Québec) G1R 4X6

André Lamontagne
Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

**Le permis doit être affiché à la vue du public
et il n'est ni remboursable ni transférable**

9425-2400 QUEBEC INC.
348, CHEMIN LAROCQUE
SALABERRY-DE-VALLEYFIELD, (Qc)
J6T 4C3



Loi sur les produits alimentaires (RLRQ, chapitre P-29, a. 9, 1er al., par. m ou n)

Nature **VENTE AU DÉTAIL**

Catégorie **PRÉPARATION GÉNÉRALE** Nombre d'unités de maintien chaud ou froid **11**

Période **2022-11-01 au 2023-10-31**

Lieu ou véhicule exploité

**9425-2400 QUEBEC INC.
348, CHEMIN LAROCQUE
SALABERRY-DE-VALLEYFIELD, (Qc)
J6T 4C3**

Exploitant **9425-2400 QUEBEC INC.**

Tél. : 1 800 463-6210

Permis alimentaires
200, chemin Sainte-Foy, 11e étage
Québec (Québec) G1R 4X6

André Lamontagne
Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Le permis doit être affiché à la vue du public

et il n'est ni remboursable ni transférable

9425-2400 QUEBEC INC.
348, CHEMIN LAROCQUE
SALABERRY-DE-VALLEYFIELD, (Qc)
J6T 4C3

PERMIS

2675554-0001-02

C-1383

Loi sur les produits alimentaires (RLRQ, chapitre P-29)

CHARCUTERIE DE GROS

CATÉGORIE: CHARCUTERIE GÉNÉRALE

CONDITIONS: LIMITE A LA PREPARATION, AU CONDITIONNEMENT OU A LA TRANSFORMATION DE VIANDES OU D'ALIMENTS CARNES VENDUS A L'ETAT REFRIGERE OU CONGELE, A L'EXCLUSION DES OPERATIONS DE FUMAGE.

NOM ET ADRESSE DE L'EXPLOITANT:

9425-2400 QUEBEC INC.
348, CHEMIN LAROCQUE
SALABERRY-DE-VALLEYFIELD, (Qc)
J6T 4C3

LIEU D'EXPLOITATION:

348, CHEMIN LAROCQUE
SALABERRY-DE-VALLEYFIELD, (Qc)
J6T 4C3



André Lamontagne

CE PERMIS PREND EFFET LE 2020-12-22 ET EXPIRE LE 2021-12-21

Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

PERMIS

2675554-0001-02

C-1383

Loi sur les produits alimentaires (RLRQ, chapitre P-29)

CHARCUTERIE DE GROS

CATÉGORIE: CHARCUTERIE GÉNÉRALE

CONDITIONS: LIMITE A LA PREPARATION, AU CONDITIONNEMENT OU A LA TRANSFORMATION DE VIANDES OU D'ALIMENTS CARNES VENDUS A L'ETAT REFRIGERE OU CONGELE, A L'EXCLUSION DES OPERATIONS DE FUMAGE.

NOM ET ADRESSE DE L'EXPLOITANT:

9425-2400 QUEBEC INC.
348, CHEMIN LAROCQUE
SALABERRY-DE-VALLEYFIELD, (Qc)
J6T 4C3

LIEU D'EXPLOITATION:

348, CHEMIN LAROCQUE
SALABERRY-DE-VALLEYFIELD, (Qc)
J6T 4C3



André Lamontagne

CE PERMIS PREND EFFET LE 2021-12-22 ET EXPIRE LE 2022-12-21

Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

PERMIS

2675554-0001-02

C-1383

Loi sur les produits alimentaires (RLRQ, chapitre P-29)

CHARCUTERIE DE GROS

CATÉGORIE: CHARCUTERIE GÉNÉRALE

CONDITIONS: LIMITE A LA PREPARATION, AU CONDITIONNEMENT OU A LA TRANSFORMATION DE VIANDES OU D'ALIMENTS CARNES VENDUS A L'ETAT REFRIGERE OU CONGELE, A L'EXCLUSION DES OPERATIONS DE FUMAGE.

NOM ET ADRESSE DE L'EXPLOITANT:

9425-2400 QUEBEC INC.
348, CHEMIN LAROCQUE
SALABERRY-DE-VALLEYFIELD, (Qc)
J6T 4C3

LIEU D'EXPLOITATION:

348, CHEMIN LAROCQUE
SALABERRY-DE-VALLEYFIELD, (Qc)
J6T 4C3



André Lamontagne

CE PERMIS PREND EFFET LE 2022-12-22 ET EXPIRE LE 2023-12-21

Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation